



CHAUDRONNIER TUYAUTEUR

FEMME/HOMME

Mon métier

Le chaudronnier travaille les métaux (souvent l'acier carbone, parfois l'acier inoxydable, mais aussi les alliages d'aluminium, de cuivre, de nickel, de titane,...) sous forme de tôles (feuilles, plaques) et de barres (profilés, tubes). Dans une centrale nucléaire, il conçoit des ensembles chaudronnés destinés à recevoir un contenant (réservoirs, cuves, échangeurs,...).

Dans le cadre de leur métier, le chaudronnier et le tuyauteur sont amenés à :

- lire, décoder et comprendre des plans qui définissent les ouvrages ou les réseaux à réaliser,
- tracer, découper puis mettre en forme les pièces à concevoir.
- pré-assembler ces pièces et les installer,
- effectuer des contrôles de fabrication...

Ils peuvent également mener des opérations de maintenance sur les installations en service : vérification, réparation, modification des circuits de tuyauterie, etc.

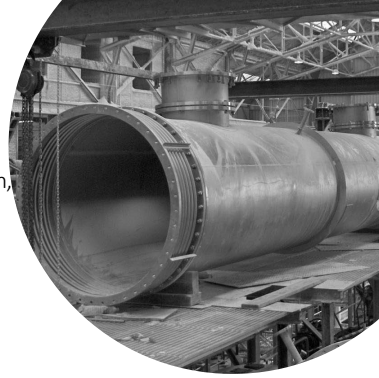
Les métiers de chaudronnier et de tuyauteur se sont beaucoup mécanisés, utilisant des machines à commande numérique ainsi que l'informatique pour les activités de traçage.

Sur les gros ouvrages, le travail est réalisé en équipe.

Conditions d'exercice et aptitudes

- . Disponibilité,
- . Compétences en mathématiques,
- . Compétences en lecture de plan,
- . Mobilité sur les différentes centrales nucléaires,
- . Respect des règles de sécurité et de sûreté,
- . Habilitations électriques et mécaniques,
- . Facilités dans l'utilisation des outils informatiques,
- . Aptitudes spécifiques selon les postes : travaux sous rayonnements ionisants, travaux en hauteur, travaux en espaces confinés, port d'équipements de protection individuelle spécifiques.

L'autorisation d'accès sur les Centres Nucléaires de Production d'Electricité (CNPE) est conditionnée par le résultat d'une enquête administrative et par la validation de formations spécifiques à l'environnement de travail (sûreté et radioprotection, sécurité et prévention des risques professionnels et assurance qualité).



Qualités requises

- Bonne aptitude manuelle,
- Capacité à bien communiquer et à analyser les risques liés à l'intervention,
- Rigueur, minutie,
- Esprit d'équipe,
- Attitude interrogative.

Rémunération

Elle est fixée à minima suivant la convention collective de l'employeur.

La disponibilité et la mobilité font l'objet de compléments de rémunération.

Le salaire brut mensuel (hors primes) est donné à titre indicatif.

- débutant de 1 650 € à 2 000 €.
- confirmé de 1 900 € à 2 600 €.

Formation et expérience

- CAP : Réalisation en Chaudronnerie Industrielle / Serrurerie métallerie,
- Bac professionnel : Techniques d'Interventions sur Installations Nucléaires (TIIN), Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI),
- Mention Complémentaire Tuyauder, Soudure,
- BTS : Contrôle et Réalisation Chaudronnerie Industrielle (CRCI), Maintenance des Systèmes (MS),
- DUT : Génie Mécanique et Productique (GMP),
- Licence Professionnelle Maintenance et Technologie : Procédés en Contrôles Non Destructifs, Contrôles et Vérifications d'Ouvrages sur Chantiers,
- Certificat EAPS + Diplôme de International Welding Specialist (Centre Institut de Soudure).
- Des formations d'adaptation sont proposées par le service public de l'emploi pour les demandeurs d'emplois. Pour les salariés, des actions de formations continue sont également dispensées dans les entreprises (CQP, titre professionnel...).

Perspectives d'évolution

Dans tous les secteurs, la maintenance des ouvrages en service constitue une offre d'emplois non négligeable. Après des années d'expérience en fabrication, l'évolution est possible vers des emplois de maîtrise, de bureau d'études ou de méthodes, de contrôle qualité de fabrication.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Association Régionale des entreprises Prestataires de votre région.



www.gieatlantique.com (région Sud-Ouest)

www.gimest.com (région Est)

www.gipnordouest.com (région Nord-Ouest)

www.ifare.asso.fr (région Sud-Est)

www.peren-nucleaire.com (région Centre Val de Loire)

